

Les 6 éléments qui démontrent que l'Etat porte une très lourde responsabilité dans les attentats du Bataclan

écrit par Patrick Jardin | 2 juillet 2021



A mon sens l'État Français porte une très lourde responsabilité dans les attentats du Bataclan pour plusieurs raisons en tous cas c'est ce que va soutenir mon avocat dans la procédure devant le Tribunal administratif suite à la plainte que j'ai déposée contre **l'État Français** et qui sera pendante devant le Tribunal avant le 8/9/2021 début du procès d'Abdeslam et des étrons qui l'accompagnent. Je ne me fais aucune illusion sur ce procès car je sais que les loups ne se mangent pas entre eux jugez plutôt :avant il suffisait de démontrer preuves à l'appui les fautes de l'Etat...comme ils ont trouvé que cela était trop facile désormais ce n'est plus une faute qu'il faut démontrer mais.....une **faute lourde** fort bien et lorsque vous posez la question quelle est la différence entre **la faute et la faute lourde je vous le donne en mille C'EST A L'APPRECIATION DU MAGISTRAT !**Autrement dit **c'est le fait du prince car il serait hyper surprenant qu'un Président d'un Tribunal administratif prenne une décision contraire aux intérêts de l'Etat quelle que soit la faute commise sinon il en serait fini de sa brillante carrière...j'en veux pour preuve le sort réservé aux autres victimes qui comme moi ont eu l'outrecuidance de déposer une plainte contre l'Etat et qui se sont fait gentiment éconduire mais malgré cela pour le souvenir de ma fille je dois le faire même si mes prédécesseurs se sont fait éconduire poliment et puisje suis têtu et quel que soit le résultat je veux qu'un maximum de Français sachent ce qui est réservé aux victimes dont l'Etat se fout littéralement et je me battraï jusqu'au bout pour faire valoir les droits de ma fille afin que plus **JAMAIS CELA NE PUISSE SE REPRODUIRE !****

1°Depuis 2009 et l'attentat du Caire au cours duquel une ressortissante Française de 17 ans Cécile Vannier a perdu la vie l'État Français savait que le Bataclan était une cible des djihadistes ! En effet un des protagonistes de ces attentats **Farouk Ben Abbas** est arrêté par les autorités Égyptiennes durant son interrogatoire il avoue projeter un attentat contre le Bataclan pour bien démontrer la compétence

des services Français le dénommé Ben Abbes a été mis en détention en 2010 et effectue une détention dépassant d'un mois sa condamnation il saisit l'occasion pour réclamer une indemnité de 20 000€ et obtient une indemnité de 6000€ **ce qui n'empêchera pas l'État de lui verser les 20 000€ réclamés depuis malgré tous les efforts déployés il reste redevable à la France d'environ 14 000€ preuve des dysfonctionnements au sein des services Français !**

2°Dude Hoxha soupçonnée d'avoir financé l'attentat du Caire a été entendue par la juge d'instruction Laurence Le Vert à laquelle elle confirme que Farouk Ben Abbes avait bien comme projet de commettre un attentat contre le Bataclan ce qui confirme bien que dès 2010 un projet d'attentat contre le Bataclan existait bien, les policiers Français ont entre leurs mains le journal intime de cette Française d'origine Albanaise cela leur a été remis lors de son transfert en France !

Force est de constater que le dénommé **Farouk Ben Abbes** a bien été partie prenante dans l'attentat du Bataclan car comme par hasard il connaissait parfaitement les frères **Clain** morts depuis en Syrie à Baghouz le 20/2/2019 dont les voix ont revendiqué l'attentat du Bataclan. **Enfin force est de constater que suite à l'attentat de Charlie Hebdo l'État a relevé le plan Vigipirate au niveau « alerte attentat » sans pour autant tenir compte des menaces dont ils ne pouvaient ignorer la présence sur le Bataclan !**

Derrière le Bataclan se situe la mosquée Omar cette mosquée était fréquentée par les frères Kouachi responsables de l'attentat de Charlie Hebdo, Amedy Coulibaly et les frères Abdeslam sans pour autant que cela n'éveille les soupçons alors que le Bataclan était menacé !

3°Dès l'été 2015 il y a des informations qui remontent aux services Français et à l'autorité judiciaire de témoins expliquant qu'il y a un attentat imminent qui va se dérouler dans une salle de spectacle durant un concert de rock ce qui

a amené sûrement le ministre de l'Intérieur de l'époque Bernard Cazeneuve à déclarer le matin du 13/11/2015 à son préfet qu'ils s'attendait à un attentat d'au moins 130 morts mais malgré cela : aucune précaution, aucun lien, aucune connexion n'a été faite avec le projet d'attentat du bataclan c'est incompréhensible cela relève d'une faute professionnelle grave, d'un véritable dysfonctionnement majeur bref d'un véritable fiasco !

4°une information judiciaire sur un projet d'attentat visant le Bataclan avait été ouverte en 2010 puis close en 2012 dans la plus grande indifférence. La police ainsi que le pôle antiterroriste de la justice française n'ignoraient pas qu'une menace sérieuse d'attentat planait sur la salle de spectacle parisienne. Une information judiciaire avait en effet été ouverte et une enquête avait été lancée en juillet 2010. Enquête qui s'est conclue par un non-lieu en septembre 2012. Les propriétaires du Bataclan n'ont même pas été informés de cette enquête et de cette information judiciaire et aucune mesure particulière n'a été prise ! Prenant conscience de cette lamentable erreur des services au lendemain et dans le prolongement des attentats du 13/11/2015 les services de la DCRI ont transmis au Procureur **20 procédures qui n'avaient pas été transmises !** Samy Amimour, qui avait été mis en examen pour association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste puis placé sous contrôle judiciaire en septembre 2012 et faisait l'objet, à ce titre, d'une obligation de pointage régulier au commissariat de Drancy, d'une interdiction judiciaire de sortie du territoire et d'une confiscation de son passeport, a été en mesure de se rendre en Syrie en septembre 2013 en obtenant un nouveau passeport et de revenir sur le territoire français pour y perpétrer les attentats du 13 novembre 2015 !

Il résulte de l'instruction qu'Abdelhamid Abaaoud, cadre chargé du recrutement de combattants djihadistes puis planificateur d'attaques terroristes, avait rejoint la Syrie

et faisait l'objet d'un mandat d'arrêt européen émis par la Belgique en août 2014. Il en résulte également que l'audition d'un djihadiste français de retour de Raqqa avait mis en évidence, dès le mois de juin 2015, que ce dernier nourrissait des projets d'attentats en France et que les services de renseignement français ont entretenu de nombreux échanges d'informations avec leurs homologues étrangers à son sujet. Par ailleurs, deux des terroristes du 13 novembre 2015, Omar Mostefai et Chakib Akrouh, étaient respectivement fichés S depuis 2010 et septembre 2015, Chakib Akrouh faisant l'objet d'un mandat d'arrêt européen depuis août 2015.

5° L'Etat Français n'a pas seulement failli par ses services d'information inopérants mais également dans le déroulé même des opérations : Le GIGN était présent dans les 20 minutes suivant le début du massacre en tenue et armés etils ont attendu vainement dans leurs camions en tenue que les ordres d'intervention viennenten vain donc pour une simple **guerre des polices des centaines de jeunes étaient sous les balles des terroristes sans défense c'est tout simplement criminel !**

A aucun moment le Préfet de police ne prendra l'initiative de demander au Directeur de la Police Nationale de déclencher la FIPN ce qui aurait permis au GIGN d'intervenir et de raccourcir les délais d'intervention d'environ 2 Heures. Il nous a été dit que Nathalie est décédée d'un pneumothorax or cette pathologie n'enclenche pas une mort immédiate et le délai de 2H40 imposé par l'intervention de la BRI à la place du Raid a privé Nathalie d'une chance de survie !

L'Etat était tellement conscient de sa faute lourde EN TERGIVERSANT SUR LE FAIT QUE C'ETAIT A LA BRI ET NON AU GIGN D'INTERVENIR que le ministre de l'Intérieur a pris à la suite des attentats de Paris un décret permettant désormais aux forces de police arrivées les premiers sur les lieux d'un attentat qu'ils puissent intervenir sans attendre l'arrivée des forces territorialement compétentes cette mesure est une

simple mesure de bon sens.

6° Une autre faute lourde se situe également au niveau de la connaissance des lieux en effet malgré comme nous l'avons démontré que l'État était bien conscient des menaces qui étaient présentes sur le Bataclan il est ahurissant d'apprendre que ni la préfecture ni les forces de l'ordre ne possédaient des plans du Bataclan comme il est de coutume pour les salles recevant du public de plus il est encore plus inconcevable que personne n'ait pensé envoyer des motards chez M. Habrekorne propriétaire du bâtiment du Bataclan ce qui aurait facilité grandement l'assaut par la BRI à contrario on a retrouvé les plans de la salle de spectacle.....dans le portable d'un des djihadistes ce qu'un djihadiste est capable de faire il semble normal que les services préfectoraux Français chargé de la gestion des établissements voués à recevoir du public doivent en être capables également ! En fait un pays qui se dit 5° puissance mondiale n'est pas fichu de déjouer un attentat qui s'organise sous son nez c'est gravissime d'autant qu'actuellement nous ne sommes pas du tout à la merci d'un nouvel attentat imminent !

Je ne dis pas que c'est facile de détecter ce genre d'attentat je dis simplement que lorsqu'on analyse l'attentat du Bataclan avec un peu de simple bon sens pour des gens aguerris dont c'est le métier il est aisé de ne pas subir ce genre de catastrophe par exemple on vous dit qu'il va y avoir un attentat dans une salle de spectacle où va se dérouler un concert de Rock on prends une simple mesure de précaution quitte à interdire temporairement **tous les concerts de Rock pour que ne surviennent pas l'irréparable, ils ont bien réussi à nous confiner sur tout le territoire Français inutilement !**

N'ayant rien à cacher je ne manquerai pas de tenir au courant les fidèles lecteurs de l'issue de ce procès afin que la France entière sache.....que de toutes façons même pris les deux mains dans le pot de confiture l'Etat estinfaillible et a par conséquent raison mais j'aimerais bien qu'on me dise

réellement ce qu'il faut faire pour un jour le faire condamner
car dans le cas du Bataclan vu la succession d'erreurs lourdes
si je n'y arrive pas je pense qu'il est impossible d'y arriver
!